Merci de ne pas jeter vos ordures dans la nature, celle-ci ne se permettra jamais de vous disputer pour vos actes réalisés en toute impunité. À titre de préservation de votre environnement d'existence ainsi que pour la biodiversité, je vous prie, s'il vous plaît, de ne plus jeter déchets, ordures, possessions dans les alentours de votre propriété. Imaginez l'extérieur comme vos WC, vous n'aimeriez aucunement constater ce lieu encombré.

- Cordialement, un naturaliste attentif

Piqûre de rappel

DÉCHETS	TEMPS DE DÉCOMPOSITION
Déchets végétaux	Quelques mois
Pelures de fruits	De 3 à 6 mois
Mouchoirs et serviettes en papier	3 mois
Papier journal	De 3 à 12 mois
Mégot de cigarette	2 ans
Chewing-gum	5 ans
Boîte de conserve	De 10 à 100 ans
Bouteilles en plastiques	De 100 à 1 000 ans
Canette en aluminium	De 200 à 500 ans
Sac en plastique	400 ans
Polystyrène	1 000 ans
Verre	4 000 ans